



S'installer dans une commune rurale : un choix de proximité, privilégié par les jeunes actifs et les familles

Près de 200 000 personnes se sont installées dans une commune rurale, soit près d'un tiers des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes ayant changé de commune de résidence dans l'année. La plupart viennent d'une autre commune de la région, voire du même département. Cependant, 16 % sont issus d'une autre région de métropole, souvent de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'Île-de-France, ou d'Occitanie. La moitié des arrivants dans les espaces ruraux vivaient déjà auparavant dans une commune rurale. Ce sont le plus souvent de jeunes actifs ou des familles, dont l'arrivée permet de renouveler la population des territoires ruraux, plus âgée. Ils exercent plus souvent une profession d'ouvrier, d'employé ou de profession intermédiaire que les résidents de ces territoires. Peu de cadres s'installent dans les communes rurales de la région, en particulier par rapport aux arrivées dans les zones urbaines.

Emma Bianco, Sandrine Chaumeron, Insee

Au 1^{er} janvier 2017, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 7,9 millions d'habitants. C'est une région attractive, dont la population s'accroît de 50 000 nouveaux habitants chaque année (+ 0,6 %), en moyenne entre 2012 et 2017. Cette dynamique démographique, même si elle tend à s'atténuer sur la période récente, est en effet portée par un solde migratoire (*définitions*) excédentaire, c'est-à-dire avec plus d'arrivées que de départs, associé à une balance naissances-décès également excédentaire.

Si cette croissance équilibrée s'observe au niveau régional, les espaces les plus denses et les moins denses n'affichent pas le même profil démographique. Les communes rurales de la région, c'est-à-dire peu ou très peu denses (*encadré*), comptent 2,8 millions d'habitants, et représentent 35 % de la population régionale. Leur croissance démographique entre 2012 et 2017, similaire à celle de

1 Près de 30 000 arrivants dans les communes rurales de l'Isère

Répartition de la population, des entrants et sortants pour les communes peu et très peu denses d'Auvergne-Rhône-Alpes, par département

Département	Population des communes			Entrants dans les communes peu et très peu denses	Sortants des communes peu et très peu denses
	Ensemble	Peu et très peu denses	Part des peu et très peu denses (en %)		
Ain	643 400	311 600	48	23 100	20 900
Allier	338 000	189 600	56	12 100	11 900
Ardèche	325 700	193 000	59	13 900	12 200
Cantal	145 100	107 000	74	6 400	5 500
Drôme	511 600	228 100	45	17 300	15 900
Isère	1 258 700	433 900	34	29 900	27 500
Loire	762 900	241 400	32	15 100	13 900
Haute-Loire	227 300	151 800	67	9 100	8 500
Puy-de-Dôme	653 700	280 900	43	18 800	16 500
Rhône	1 843 300	199 300	11	14 000	12 700
Savoie	431 200	192 600	45	12 700	13 600
Haute-Savoie	807 400	234 100	29	17 500	15 800
Auvergne-Rhône-Alpes	7 948 300	2 763 300	35	189 900	174 900

Champ : entrants et sortants en provenance ou à destination de la France métropolitaine.
Source : Insee, Recensement de la population 2017

la région, repose principalement sur le solde migratoire, contrairement à celle des espaces denses fondée entièrement sur le solde naturel. L'arrivée de nouveaux habitants vient ainsi dynamiser ces zones rurales et renouvelle leur population.

Près de 200 000 personnes se sont installées dans une commune rurale entre 2016 et 2017

Entre 2016 et 2017, près de 900 000 personnes ont emménagé dans la région, parmi lesquelles un tiers ont rééménagé au sein de la même commune. Les autres, soit 615 800 habitants, appelés « arrivants » (*définitions*) par la suite, résidaient dans une commune différente un an auparavant. Près de 200 000 personnes, ce qui représente 32 % des arrivants, se sont installées dans une commune peu ou très peu dense, une part similaire à celle observée en France métropolitaine. Les autres arrivants ont emménagé dans une commune de densité intermédiaire (34 %), ou dans une commune dense (34 %).

Peu d'arrivants en territoire rural de la région viennent de l'étranger (3 %). Dans la suite de l'étude, le champ des arrivants et des sortants (*définitions*) se limitera à la France métropolitaine. Les communes rurales d'Auvergne-Rhône-Alpes enregistrent plus d'arrivées (190 000) que de départs (175 000) (*figure 1*), soit un solde migratoire excédentaire de 15 000 personnes entre 2016 et 2017, comme au niveau régional. Ce solde dépasse celui des communes de densité intermédiaire (+ 6 300), et surtout celui des communes denses, qui est déficitaire (- 5 700). La croissance démographique des espaces ruraux, et notamment celle résultant du solde migratoire, se rapproche ainsi de celle des communes périphériques des grandes agglomérations, plus ancienne et liée à la périurbanisation. Celle-ci touche des territoires de plus en plus éloignés. Ainsi, les communes rurales, qui étaient plutôt à l'écart de la croissance démographique il y a cinquante ans, se retrouvent aujourd'hui impliquées dans nombre de migrations résidentielles. Ce constat est cependant à relativiser. D'une part parce que les grandes agglomérations restent les espaces qui comptent le plus grand nombre de nouveaux arrivants chaque année. Et d'autre part, parce que les communes rurales forment un espace très vaste et hétérogène, les tendances démographiques n'étant pas les mêmes entre les communes les plus isolées et celles sous l'influence d'un pôle urbain.

En 2017, les arrivants dans les communes rurales représentent 7 % de la population rurale, dans la région comme au niveau national. Leur répartition par département suit celle de la population rurale régionale. Ainsi, près d'un quart des arrivants en zone rurale habitent dans l'un des quatre départements de l'ouest de la région (Allier, Cantal, Haute-

Plus d'un tiers des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes vivent dans une commune peu ou très peu dense

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la nouvelle grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

Cette classification reprend les travaux d'Eurostat, en introduisant une catégorie supplémentaire pour tenir compte des espaces faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens.

La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes (*figure 2*) :

- les communes densément peuplées,
- les communes de catégorie intermédiaire,
- les communes peu denses,
- les communes très peu denses.

2 85 % des communes de la région sont classées comme peu ou très peu denses

Grille de densité communale en Auvergne-Rhône-Alpes

Grille de densité

- Communes denses
- Communes de densité intermédiaire
- Communes peu denses
- Communes très peu denses

Source : Insee, Recensement de la population 2016

3 415 communes sur les 4 030 de la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit 85 %, sont peu ou très peu denses. Elles couvrent 62 669 km², soit 89 % de la surface de la région, mais avec 2,8 millions d'habitants, elles regroupent seulement 35 % de la population régionale.

Elles sont inégalement réparties dans la région. Le Cantal, la Haute-Loire, l'Ardèche et l'Allier sont des départements en majorité ruraux, avec plus de la moitié de leur population vivant dans une commune rurale. Cependant, près de la moitié de la population rurale régionale habite dans les départements de l'Isère, de l'Ain, du Puy-de-Dôme et de la Loire, qui abritent également une population importante dans des espaces denses.

Loire, Puy-de-Dôme). L'Isère attire près de 17 % des arrivants dans ses communes rurales, soit la même part que le poids de sa population rurale dans la région.

La plupart des habitants qui s'installent dans les communes rurales habitaient déjà la région, voire le département

Parmi les arrivants en territoire rural d'Auvergne-Rhône-Alpes, 84 % habitaient déjà dans la région. C'est légèrement plus que pour l'ensemble des arrivants dans la région (80 %) (*figure 3*).

66 % des emménagements dans une commune rurale ont d'ailleurs lieu à l'intérieur du même département, soit 5 points de plus que pour l'ensemble des migrations résidentielles.

Les communes rurales semblent donc particulièrement attractives pour les personnes qui connaissent déjà le territoire.

Les arrivants de l'extérieur viennent des régions voisines ou de l'Île-de-France

En 2017, 115 000 personnes venant d'une autre région de France métropolitaine se sont installées dans une commune d'Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi elles, 26 %, soit près de 30 000 personnes, ont emménagé dans une commune rurale.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis Île-de-France, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté sont les principales régions d'origine des arrivants dans une commune rurale (*figure 4*). Chacune de ces régions représente

entre 2 % et 3 % des arrivants venant de France métropolitaine. Les régions de provenance des arrivants dans les communes denses et intermédiaires sont les mêmes, mais la part de Franciliens à s'y installer devance celle des Provençaux.

Facilement accessible par les habitants des régions limitrophes et composé quasi exclusivement de communes peu et très peu denses, le Cantal est le département accueillant la part la plus importante d'arrivants en espace rural issus d'une autre région (31 % contre 16 % dans la région). L'Ardèche, l'Allier, la Drôme et la Savoie affichent également une part d'arrivants de l'extérieur supérieure à la moyenne régionale. C'est pour le département de la Loire qu'elle est la plus faible (10 %).

La moitié des arrivants habitaient déjà une commune rurale

Les arrivants en commune rurale viennent plus souvent d'une commune rurale que l'ensemble des arrivants dans la région (49 % contre 31 %), et moins souvent d'une commune dense (18 % contre 35 %). Cette répartition reste stable sur la période récente : en 2013, les mêmes constats s'observaient. Cependant, lorsqu'ils viennent d'une autre région, les arrivants vivaient moins fréquemment dans une commune rurale (37 %) et plus souvent (pour un tiers) dans une commune dense. Ceci est en partie dû aux arrivants d'Île-de-France qui viennent pour la plupart d'une commune dense.

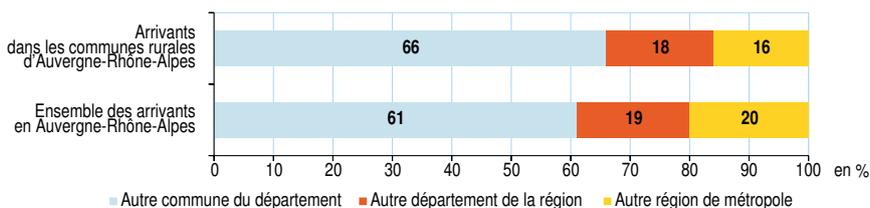
Les communes rurales attirent les jeunes actifs et les familles

L'absence d'établissements d'enseignement supérieur dans les territoires ruraux entraîne le départ des jeunes entre 15 et 25 ans souhaitant poursuivre leurs études. Les communes rurales de la région perdent près de 8 400 étudiants au cours de l'année 2017. À l'inverse, entre 25 et 40 ans, le nombre d'arrivants dans les communes rurales dépasse celui des sortants. C'est aussi le cas pour les enfants de moins de 10 ans. Des familles avec de jeunes enfants viennent ainsi s'installer dans les zones rurales, qui leur offrent une qualité de vie et des possibilités d'accès à la propriété plus favorables que les zones plus denses (figure 5). Les zones rurales de Haute-Savoie se caractérisent par un afflux d'arrivants jeunes (30 ans en moyenne), à l'instar de la population déjà en place, âgée en moyenne de 40 ans, en lien avec l'attractivité de Genève et d'Annecy. En effet, les 20-40 ans représentent une part importante des arrivants en commune rurale du département (51 %, contre 44 % en moyenne dans la région), alors que la part des plus de 65 ans est au contraire très faible (4 % contre 8 %).

L'âge moyen des arrivants dans les communes rurales de la région est de 32 ans, contre 43 ans pour les habitants déjà installés. Presque la

3 Les deux tiers des arrivants des communes rurales habitaient le même département

Répartition des arrivants dans les communes rurales et de l'ensemble des arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017, selon l'origine



Champ : arrivants en provenance de France métropolitaine.
Source : Insee, Recensement de la population 2017

moitié des entrants sont en couple. L'autre moitié est constituée surtout d'enfants (28 %), de personnes seules (13 %), et d'adultes de familles monoparentales (4 %).

Parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, 76 % des arrivants en territoire rural sont des actifs, contre 57 % chez les habitants. Et parmi ces actifs, 16 % sont au chômage (contre 9 % dans la population locale). Le chômage plus élevé des arrivants n'est pas caractéristique des communes rurales et s'observe pour l'ensemble des arrivées dans la région. Un marché du travail régional créateur d'emplois est favorable à l'arrivée d'actifs. Ceux-ci peuvent en revanche ne pas tous y être

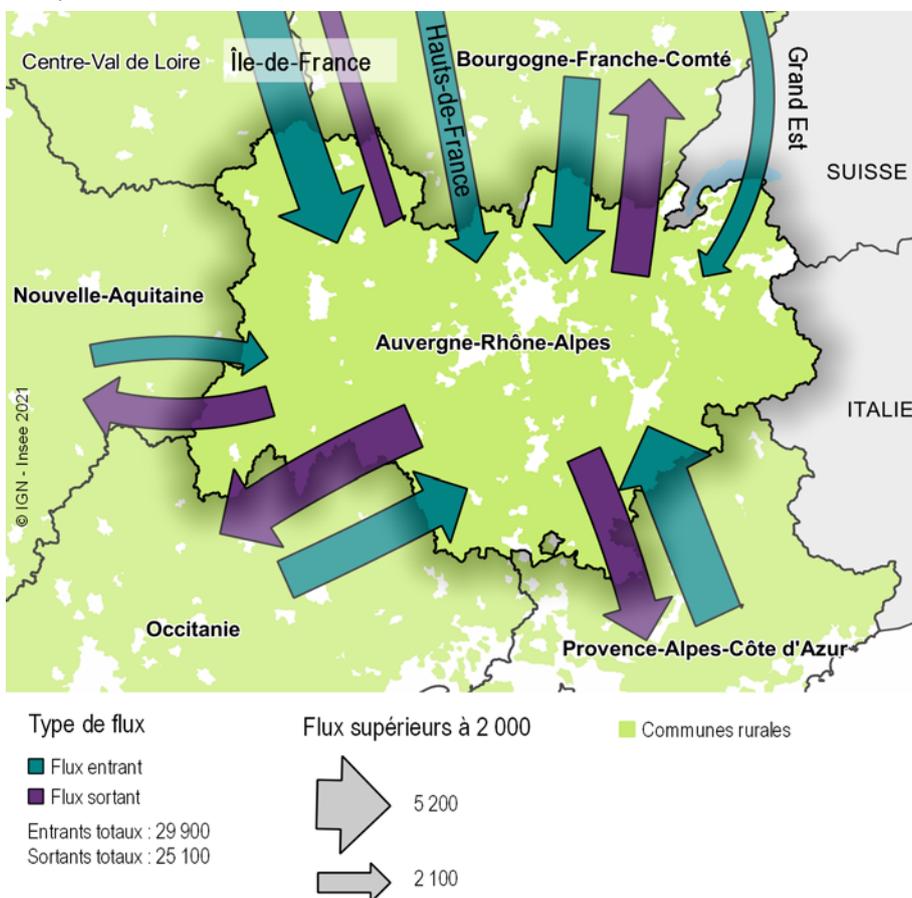
insérés immédiatement, notamment après un emménagement récent. Toujours chez les 15 ans et plus, les retraités ne représentent que 13 % des arrivées en commune rurale, contre 31 % des résidents. Ils sont cependant proportionnellement bien plus nombreux que pour les arrivées en commune dense (5 %).

Des retraités plus nombreux à s'installer dans le sud-ouest de la région

À partir de 70 ans, les départs compensent les arrivées dans l'ensemble des communes rurales. Le phénomène est toutefois différent

4 De nombreuses arrivées de Paca, d'Île-de-France et d'Occitanie

Principaux flux migratoires entre les communes rurales d'Auvergne-Rhône-Alpes et les autres régions métropolitaines



Note de lecture : en 2017, 5 200 personnes sont venues de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour s'installer dans une commune peu dense ou très peu dense d'Auvergne-Rhône-Alpes, tandis que 3 800 personnes ont fait le chemin inverse.

Champ : entrants et sortants en provenance ou à destination de la France métropolitaine, flux supérieurs à 2 000 personnes.
Source : Insee, Recensement de la population 2017

selon la densité des communes : les seniors quittent les communes très peu denses moins bien pourvues en structures adaptées à leurs besoins ou par souhait de rapprochement familial. À l'inverse, leurs arrivées dans les établissements pour personnes âgées des zones peu denses sont nombreuses.

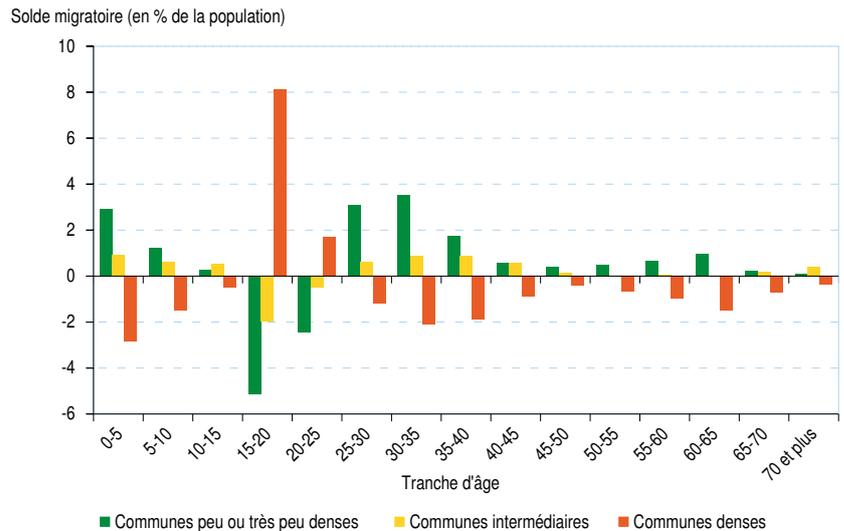
Au niveau départemental, la population rurale cantalienne est la plus âgée (48 ans en moyenne). Les arrivants dans les territoires ruraux du département sont en revanche plus jeunes, âgés en moyenne de 36 ans, même si la part des 20-40 ans chez les arrivants est la plus faible de la région, et celle des plus de 65 ans la plus importante. En effet, il y a proportionnellement plus d'arrivants retraités dans le Cantal que dans les autres départements (16 % contre 10 % pour la région). Les départements de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de l'Allier sont également concernés par une part importante d'arrivants retraités (15 %), mais aussi de chômeurs.

Peu d'arrivées de cadres dans les communes rurales

Parmi les actifs âgés de 15 ans et plus ayant un emploi, les catégories socioprofessionnelles ouvriers, employés et professions intermédiaires regroupent 82 % des arrivants, contre 77 % des résidents. Les arrivants en territoire rural sont par ailleurs plus fréquemment des ouvriers que pour

5 Entre 15 et 25 ans, plus de départs que d'arrivées dans les communes rurales

Solde migratoire par tranche d'âge pour les communes rurales, de densité intermédiaire et denses d'Auvergne-Rhône-Alpes



Note de lecture : entre 15 et 20 ans, le solde migratoire en Auvergne-Rhône-Alpes est de -5,2 % dans les communes peu et très peu denses, -2,0 % dans les communes intermédiaires, et + 8,1 % dans les communes denses, ce qui illustre le fait que les jeunes quittent les communes rurales pour s'installer dans les villes, le plus souvent à proximité de leur lieu d'études.

Champ : entrants et sortants en provenance ou à destination de la France métropolitaine.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

l'ensemble des arrivants d'Auvergne-Rhône-Alpes (26 % contre 21 %) et moins souvent des cadres (11 % contre 16 %). Ceux-ci, traditionnellement plus mobiles, privilégient plutôt les zones plus denses, à proximité de leurs emplois.

Ce constat se retrouve dans l'analyse des diplômés, les arrivants des communes rurales étant plus souvent diplômés du supérieur que les résidents (39 % des actifs contre 33 %), mais moins souvent que l'ensemble des arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes (47 %).

Définitions

Une **commune rurale** est une commune peu ou très peu dense.

Les **arrivants** sont les individus résidant dans la zone étudiée en 2017, et ayant changé de commune de résidence entre 2016 et 2017.

Les **sortants** sont les individus résidant dans la zone étudiée en 2016, et ayant changé de commune de résidence entre 2016 et 2017.

Le **solde migratoire** se calcule par différence entre les arrivées et les départs de la zone étudiée, dans les limites de la France métropolitaine.

Méthodologie

Le lieu de résidence antérieure des arrivants peut être situé en France métropolitaine, dans un département d'outre-mer, ou à l'étranger.

Les sortants qui ont quitté la région pour s'installer à Mayotte ou à l'étranger ne sont pas recensés et ne peuvent donc pas être comptabilisés.

Afin de pouvoir calculer des soldes migratoires, le champ est ici restreint aux arrivants et sortants de France métropolitaine. L'analyse concerne les 190 000 arrivants de France métropolitaine s'étant installés dans une commune rurale de la région (et les 175 000 départs). Par ailleurs, 6 400 personnes venant de l'étranger, et 700 personnes venant d'un département d'outre-mer se sont installées dans une commune rurale de la région entre 2016 et 2017.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2021

Pour en savoir plus

- « Deux tiers de la population regroupés sur 11 % du territoire », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 77, septembre 2020
- « Du rural éloigné au rural proche des villes : cinq types de ruralité », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 77, février 2019
- « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », *Insee Focus* n° 177, décembre 2019

